



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 30 - Appel à projets de solidarité internationale - Année 2017

Appel à projets de solidarité internationale Année 2017

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Le dispositif d'appel à projets solidaires vise à encourager et à soutenir les associations bisontines souhaitant mener un projet de solidarité internationale ayant un réel impact sur le terrain au Sud, ou souhaitant organiser une manifestation d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale à Besançon.

Lancé en 2012, ce dispositif, harmonisé avec ceux d'autres collectivités territoriales, a été rendu plus lisible auprès des acteurs locaux de solidarité, facilitant ainsi le dépôt des dossiers.

La Ville de Besançon alloue pour ce dispositif un budget annuel de 10 000 €, à répartir entre les différents projets devant répondre aux principaux critères suivants :

- la cohérence avec les valeurs de la Ville : développement inclusif, éducation, jeunesse, environnement, valorisation du patrimoine, solidarité, qualité de la vie...
- la viabilité et la pérennité du projet,
- la prise en compte de l'égalité des genres,
- l'ancrage local notamment à travers l'existence d'un ou plusieurs partenaires locaux (pour les projets à l'étranger),
- la justification de l'intérêt local, au moyen d'actions de sensibilisation sur le territoire bisontin, et d'une réelle réciprocité,
- la capacité du porteur de projet à mobiliser d'autres co-financeurs et/ou des partenariats,
- l'inscription dans une véritable démarche de développement durable.

L'exigence de ce cadrage doit permettre d'encourager les projets réellement efficaces et pérennes. Notons que les porteurs de projets locaux peuvent bénéficier des conseils et formations en conduite de projets de solidarité internationale dispensés par Bourgogne Franche-Comté International (ex CERCOOP Franche-Comté). Cet appui, entièrement gratuit, est financé par le biais de l'Etat et des collectivités locales de la région ; il doit permettre aux acteurs d'améliorer la qualité de leurs projets.

A noter que la Ville s'est appuyée sur l'expertise de BFCI pour l'instruction technique de ces demandes.

Pour cette 6^{ème} édition, la Ville a reçu 10 dossiers de candidatures. Parmi ceux-ci, il est proposé d'accorder une aide financière à 8 d'entre eux, pour un montant total de 10 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale sera imputée sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290. Le tableau ci-après dresse le bilan des attributions proposées.

Appel à Projets Solidaires 2017

N°	Association	Pays	Résumé du projet	PSI / EADSI *	Budget total	Budget éligible	Subv sollicitée	% du budget éligible	Montant proposé	Commentaires
1	Asso Burkina	Burkina-Faso	Fin de la construction de l'école primaire de Kouakoualé	PSI	15 011 €	10 201 €	3 000 €	29,4	1 000 €	Peu d'infos sur le contexte local et les partenaires mais le projet est suivi par l'association depuis 9 ans. C'est la dernière phase à mener pour terminer le bâtiment de l'école, qui permettra d'accueillir 150 élèves, filles et garçons.
2	ISF Ingénieurs Sans Frontières	Madagascar	Projet d'installation d'une zone de pisciculture et installation d'une éolienne de pompage à Mangily, en lien avec 2 ONGs locales	PSI	18 045 €	2 415 €	1 000 €	41,4	500 €	Manque de détails techniques quant à la réalisation sur place. Travail avec des ONGs locales et ISF France sur le contenu du projet et sur la base de conventions. Le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a été sollicité. Les financeurs potentiels sont multiples, mais pour le moment, seul le financement du CROUS (3 000 €) est acquis. Un coup de pouce peut être donné à cette association qui met à disposition du projet le savoir-faire des étudiants ingénieurs.
3	AGIR SFE	Maroc	Création d'une classe préscolaire dans la région de Ouazzazate	PSI	16 950 €	5 740 €	2 000 €	38,84	1 300 €	Projet bien structuré, partenaires locaux impliqués assurant la pérennité. Projet permettant l'autonomisation des femmes et l'accès à l'éducation des enfants. Co-financements variés et participation financière des habitants du village.
4	Imedi handicap	Géorgie	Ouverture de la maison d'accueil «Espoir Handicap» dans la région isolée de Shuakhévi en Géorgie	PSI	23 400 €	13 950 €	1 500 €	10,75	1 500 €	Diagnostic préalable au projet bien posé. Dossier solide techniquement et suivi régulier sur place. Nombreux partenaires mobilisés sur place et adaptés au contexte du projet. Cofinancements variés. La démarche pluriannuelle du projet favorise son adaptation aux besoins locaux.
5	TDH Terre des Hommes	Thaïlande	Mise en place de 2 camps de 3 jours pour informer les enfants et adolescents birmans migrants en Thaïlande sur les droits humains et les former à défendre leurs droits. Animations autour de ce projet par les délégations locales de TDH	EADSI	19 043 €	6 210 €	2 500 €	40,25	700 €	Projet bien maîtrisé, correspondant aux besoins locaux. Campagne internationale TDH France relayée au niveau local avec de nombreuses actions de sensibilisation à Besançon mobilisant grand public et scolaires. L'aide accordée peut servir aux actions de sensibilisation à Besançon.
6	DIIN LAMA	Burkina-Faso	Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour le village de Tangassogo	PSI	127 003 €	119 528 €	3 000 €	2,5	2 000 €	Projet de très bonne qualité, bien structuré et répondant à une demande clairement identifiée. Portage fort par les acteurs concernés. Projet accompagné techniquement par Bourgogne Franche-Comté International et par pS-Eau. Mobilisation des partenaires locaux et de la population. Co-financements nombreux et diversifiés
7	ABD Association Besançon Douroula	Burkina-Faso	Renforcement des capacités des aviculteurs du village de Bladi (commune de Douroula)	PSI	4 317 €	2 896 €	1 500 €	51,8	0 €	Le projet consiste à fournir au village de Bladi un broyeur à céréales permettant de renforcer les capacités des aviculteurs locaux. Cette thématique fait déjà partie des axes de coopération développés par la Ville de Besançon et ses partenaires en faveur des populations de la commune de Douroula, dont Bladi fait partie. Avis négatif.
8	CCFD Terre Solidaire	Guatemala Sri Lanka	Rencontres de fin de projet, en Bourgogne-Franche-Comté, du CCFD et de ses partenaires sur le thème «Du Sud au Nord, si l'égalité des femmes m'était contée», développé depuis 3 ans	EADSI	11 350 €	2 915 €	2 000 €	68,61	0 €	Pas assez de retombées visibles pour les Bisontins et un seul événement à Besançon sur les 2 semaines de séjour. Peu de dépenses éligibles. Avis négatif
9	FRANCHE-COMTE BOUSSOLE	Maroc	Amélioration des conditions des habitants d'Ait Oumghar, par l'apport de matériels aidant les différentes activités engagées et favorisant le lien entre habitants	PSI	13 220 €	4 900 €	3 000 €	61,22	500 €	Manque d'informations précises sur les projets qui correspondent toutefois à une demande locale. Implication des habitants et contribution des autorités locales au financement. Un coup de pouce peut être donné pour poursuivre l'aménagement des installations de classes préscolaires.

Appel à Projets Solidaires 2017

N° Association	Pays	Résumé du projet	PSI / EADSI *	Budget total	Budget éligible	Subv sollicitée	% du budget éligible	Montant proposé	Commentaires
10	AMADEA Madagascar	Mise en fonctionnement d'une unité d'agro-transformation pour la coopérative Tsinjo pour donner des débouchés à la production locale de physalis	PSI	20 238 €	12 531 €	2 500 €	19,95	2 500 €	Projet pertinent, sérieux et bien structuré. Besoin exprimé localement par les populations. Partenaires locaux bien identifiés et renforcement de l'activité économique de la coopérative. Impact structurant et positif du projet, tant pour les bénéficiaires à Madagascar que pour les publics sensibilisés à Besançon
						22 000 €		10 000 €	

* PSI - Projet de solidarité internationale
EACSI - Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- 1 000 € à l'association Asso Burkina
- 500 € à l'association Ingénieurs Sans Frontières
- 1 300 € à l'association AGIR SFE
- 1 500 € à l'association Imédi Handicap
- 700 € à l'association Terre des Hommes
- 2 000 € à l'association DIIN LAMA
- 500 € à l'association Franche-Comté Boussole
- 2 500 € à l'association AMADEA.

En cas d'accord, les crédits correspondants, soit la somme de 10 000 €, seront prélevés sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme JOLY et M. STHAL n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le

03 JUL. 2017

Contrôle de légalité

